

France-Paris: Architectural, construction, engineering and inspection services

OJ S 57/2014 21/03/2014

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: APHP – groupe hospitalier HUEP

Postal address: 184 rue du Faubourg Saint-Antoine

Town: Paris Cedex 12

Postal code: 75571

Country: France

Internet address(es):Address of the buyer profile: <https://www.achats-hopitaux.com/sdm/ent/gen/index.jsp>**Additional information can be obtained from:**

Official name: Assistance publique - hôpitaux de Paris, hôpitaux universitaires de l'Est Parisien

Postal address: 184 rue du Faubourg Saint-Antoine

Town: Paris

Postal code: 75012

Contact person: Site Saint-Antoine

E-mail: didier.pruvot@sat.aphp.fr**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

Official name: Assistance publique - hôpitaux de Paris, hôpitaux universitaires de l'Est Parisien

Postal address: 184 rue du Faubourg Saint-Antoine

Town: Paris

Postal code: 75012

Contact person: Site Saint-Antoine

E-mail: marion.bouyer@sat.aphp.frInternet address: <http://www.achats-hopitaux.com>**Tenders or requests to participate must be submitted:** Official name: Assistance publique - hôpitaux de Paris, hôpitaux universitaires de l'Est Parisien

Postal address: bâtiment Couvelaire, 184 rue du Faubourg Saint-Antoine

Town: Paris

Postal code: 75012

Contact person: Site Saint-Antoine, cellule des marchés publics

Internet address: <http://www.achats-hopitaux.com>**I.2. Type of the contracting authority**

Other

I.3. Main activity

Health

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities**Section II: Object of the contract**

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Maîtrise d'oeuvre pour la réalisation d'un laboratoire de microbiologie dans le bâtiment Pierre Masson - hôpital Saint-Antoine.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

Main site or place of performance: Hôpitaux universitaires de l'Est parisien, site Saint-Antoine (Paris 12), 75571 Paris Cedex 12

NUTS code FR France

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

La mission de maîtrise d'oeuvre consiste en la réalisation des travaux pour la création d'un laboratoire de microbiologie dans le bâtiment Pierre Masson (R+1 et R+2).

II.1.6. CPV code(s)

71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 24 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Le marché sera intégralement imputé sur le budget général de l'assistance publique - hôpitaux de Paris. Dans le cadre de l'application de l'article 91 du code des marchés publics, le marché donnera lieu au versement d'acomptes dans les conditions prévues au CCAP.

L'exécution du marché sera financée par le budget des hôpitaux universitaires de l'Est Parisien. Le paiement s'effectue suivant les règles de la comptabilité publique dans les conditions prévues à l'article 98 du code des marchés publics et selon les dispositions du décret 2013-269 du 29 mars 2013 publié au Journal Officiel du 31 mars 2013 et relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Le groupement d'opérateurs économiques est autorisé.

Dans le cadre de groupement d'opérateurs économiques, il sera précisé, sur le formulaire DC1, si le groupement est solidaire ou conjoint. Le mandataire solidaire sera expressément désigné.

Chaque membre du groupement doit fournir les documents demandés au titre de la candidature.

L'acte d'engagement et son annexe financière doivent être co-signés par tous les membres du groupement.

Conformément au code des marchés publics (article 51.IV), les candidats ne sont pas autorisés à présenter plusieurs offres pour un même lot en agissant à la fois en qualité de candidat individuel ou de membre d'un ou plusieurs groupements.

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Les documents requis au titre de l'article 44 du code des marchés publics sont les suivants:

- la copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire,
- le formulaire DC1,
- le formulaire DC2.

Par ailleurs, il est demandé au candidat, et le cas échéant, à chaque membre du groupement d'opérateurs économiques et/ou chaque sous-traitant prévu pour l'exécution du marché, de fournir l'ensemble des pièces mentionnées ci-après:

- un extrait KBIS du registre du commerce de moins de 6 mois, accompagné, le cas échéant, d'un pouvoir habilitant le signataire,
- une attestation sur l'honneur de la réalisation du travail par des salariés employés régulièrement au regard des articles L 320, L 143.3 et R 143.2 (il est conseillé de l'ajouter à la liste des attestations sur l'honneur visée par le DC2).

Nb: conformément à l'article 46.II du code des marchés publics, afin de satisfaire aux obligations en matières fiscale et sociale, le candidat établi dans un État autre que la France doit produire un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine.

Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les états où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

- une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les missions objet du marché public de maîtrise d'oeuvre, réalisées au cours des 3 derniers exercices disponibles,
- une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques

- professionnels,
— un relevé d'identité bancaire ou postal correspondant aux coordonnées bancaires renseignées dans l'acte d'engagement,
— une facture vierge mentionnant le numéro de SIRET du candidat.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

- les qualifications professionnelles: certificat de qualification professionnelle ou références équivalentes,
- une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années,
- une déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix global de la prestation. Weighting 30
2. Valeur technique de l'offre. Weighting 70

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

HUEP-14-010-73-SRV

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 28.4.2014 - 12:00

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

28.4.2014 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted
French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender
Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

La valeur technique de l'offre sera appréciée à partir du mémoire technique détaillé indiquant les dispositions que le concepteur se propose d'adopter pour répondre au mieux aux missions demandées à savoir:

- les moyens techniques et humains alloués à l'opération avec Curriculum Vitae des personnes amenées à travailler sur le site,
- des précisions concernant l'organisation prévue pour le déroulement de la mission (nombre de réunions prévues, gestion du calendrier notamment en cas d'absence du représentant, etc.). Le candidat indiquera notamment toutes les dispositions qu'il entend prendre pour assurer l'exécution des études et la réalisation des travaux dans des délais aussi courts que possible. Il pourra également fournir tout document qui permettra de juger la bonne compréhension du projet par le candidat tant au niveau technique qu'architectural,
- une note présentant les références du concepteur avec si possible des références en matière de travaux en milieu hospitalier occupé et en réalisation de laboratoires (I3, I 2, autres),
- références de pilotage en milieu hospitalier,
- la mise en avant des points importants à prendre en compte, aussi bien technique qu'architectural, permettant d'apprécier la compréhension du projet.

Date limite de la visite obligatoire du site: le mardi 15.4.2014 (voir coordonnées du personnel technique dans le règlement de la consultation).

Date limite de demande de renseignements complémentaires: le mardi 15.4.2014 à 14:00.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 17.3.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris Cedex 04

Postal code: 75181

E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

Fax: +33 144594646

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Précisions concernant les délais d'introduction des recours:

- recours administratif: par l'intéressé auprès du représentant du pouvoir adjudicateur dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée,
 - recours contentieux: par l'intéressé dans les 2 mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché,
 - recours pré-contractuel: par l'intéressé dans les 16 jours suivant la date de réception de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre et avant la signature du marché,
- Le recours peut en outre être formulé depuis le début de la procédure.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

17.3.2014